

chauffage et ça amenait des problèmes aussi en termes d'infiltration d'eau, des choses comme ça.

LA PRÉSIDENTE :

775

Bien, écoutez, c'est très intéressant, mais le temps qui nous était imparti est terminé. On voudrait vous remercier, Madame Demers Godley, puis je vous souhaite à vous aussi une bonne fin de semaine. Merci.

780

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

Merci beaucoup à vous aussi, bye-bye.

LE COMMISSAIRE :

785

Merci, au revoir.

Mme CLAUDETTE DEMERS GODLEY :

790

Au revoir.

M. PAUL SENÉCAL

L'Archipel de l'avenir

795

LA PRÉSIDENTE :

800

Et j'inviterais, monsieur Paul Senécal du groupe l'Archipel de l'avenir à ouvrir son micro et sa caméra, s'il vous plaît. Je rappelle la consigne, Monsieur Senécal, vous avez dix minutes de présentation et il y aura un échange avec les commissaires de dix minutes. Ça vous va?

M. PAUL SENÉCAL :

Ça va.

805 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on vous écoute, Monsieur Senécal.

M. PAUL SENÉCAL :

810

Je voudrais d'abord remercier les commissaires d'avoir pris le temps de lire notre mémoire. En fait, on est dans une situation, nous autres, on est un organisme qui s'occupe d'autistes et je peux vous dire que, pendant la pandémie, notre offre de services est assez difficile et on fait face à plusieurs défis.

815

LA PRÉSIDENTE :

Je vous arrête tout de suite pour vous dire qu'on l'a reçu ce matin, donc certains de mes collègues ont pu le survoler. Moi, je n'ai pas pu le lire, mais je vais le faire avec attention.

820

M. PAUL SENÉCAL :

Je vous remercie en tout cas. Écoutez, on vit des situations d'urgence présentement.

825

Alors, je veux vous dire, peut-être d'entrée de jeu, que notre organisme, on entre dans ça avec enthousiasme. On trouve que ce projet-là du site Louvain, d'écoquartier... on trouve ça absolument emballant puis on adhère à ce projet-là d'écoquartier, je veux le préciser tout de suite en partant, avant de vous parler de nous.

830 Nous autres, l'Archipel de l'avenir, on s'adresse à des adultes autistes et on est prêt à
y consacrer beaucoup de temps et d'énergie, tout comme celle, on a fait au niveau du comité
de pilotage de l'écoquartier à Solidarité Ahuntsic.

835 Je vais vous lire mes notes parce que c'est un peu compliqué. La mission de l'Archipel
de l'avenir, c'est de créer et offrir un éventail de services et d'activités pour soutenir
l'autonomie et l'inclusion sociale et résidentielle des personnes adultes ayant un trouble du
spectre de l'autisme.

840 Notre organisme, qui est situé dans les locaux de Solidarité Ahuntsic a actuellement,
parmi ses membres, plus de 100 adultes autistes et ça n'a pas arrêté de rentrer pendant la
pandémie, et plus de 80 parents et proches aidants. En plus, on fait affaire avec une centaine
de personnes-ressources bénévoles de tous ordres, au niveau financier, un peu partout, on a
développé beaucoup de bénévolat autour de nous.

845 On existe depuis maintenant seulement six ans, fondation 2015, et puis on fait affaire,
donc, à une clientèle qui est un peu difficile. Selon les dernières données, il y aurait, au
Québec, une prévalence de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme de 1%, mais
ce chiffre est conservateur. Il y a même des études qui citent 1,5%. Ça veut dire que, pour 100
personnes, il y a 1,5 personne qui est autiste.

850 En extrapolant aux données d'aujourd'hui, toute chose étant égale par ailleurs, on parle
de 70 000 autistes adultes au Québec. Ramenez à la ville de Montréal, on parle d'environ
15 000 personnes autistes, TSA, qui ont un trouble du spectre de l'autisme; puis à l'échelle
d'Ahuntsic-Cartierville, on parle d'environ 1 100 personnes ayant un trouble du spectre de
855 l'autisme, adultes, je parle bien d'adultes autistes sur le territoire d'Ahuntsic-Cartierville.

Il y a un spécialiste de l'autisme, le docteur Laurent Mottron, qui a parlé dans un article
de la misère des adultes autistes au Québec et pour lesquels il y a très peu de services
spécialisés, dont notamment le soutien au logement. Il pense, et on est d'accord avec lui, que

860 c'est d'abord par le logement, le soutien dans le logement qu'on peut penser développer une plus grande autonomie au niveau des autistes.

Pour nous à l'Archipel de l'avenir, depuis nos tout débuts, le partenariat et la concertation font partie de l'ADN de notre organisme. En fait, on n'a pas voulu réinventer les boutons à quatre trous, comme disait l'interlocutrice précédente. Au fond, on est allé
865 rapidement voir des gens pour nous aider, pour nous conseiller.

Alors, on s'est allié, par exemple, à Rêvanous, qui est tout près de – on est situé dans le quartier Ahuntsic – donc qui est tout près de nous, qui intervient au niveau de la D.I. légère.
870 On s'est associé aussi au CIUSSS du NÎM, du Nord-de-l'Île-de-Montréal, et notamment son organisatrice communautaire, puis la première ligne D.I.-TSA-DP.

Donc, on a développé un réseau autour de nous qui est très, très important, en plus, bien sûr, d'avoir adhéré très, très rapidement à Solidarité Ahuntsic et à son chantier habitation.
875 Donc, on est un intervenant actif dans la communauté.

Nous sommes déjà habitués à la mutualisation de services avec d'autres partenaires avec lesquels nous avons obtenu des succès, nous avons des succès présentement. Je parle, notamment, des Résidences communautaires d'Ahuntsic, qui étaient, au départ, un projet pour
880 personnes âgées, de 55 logements, qui est situé dans Ahuntsic et dans le Domaine Saint-Sulpice, tout près d'Ora qui est des résidences du Groupe Maurice. Rapidement, ça, ce truc-là s'est avéré un grand succès.

Et on aussi créé Rêv'avenir, en fait, un Centre de jour Rêvanous, on a créé ça, malheureusement, directement pendant la pandémie. On ne savait pas que la pandémie
885 arriverait, on travaillait depuis un an sur ce projet-là et bon, ça a été difficile à implanter, mais c'est fait maintenant, on a ouvert les portes le 13 juillet dernier.

890 On a mis aussi sur pied de nombreux ateliers d'autonomie résidentielle, de cuisine, de tout ça, des services qui nous amènent à amener les personnes autistes à améliorer leur statut résidentiel, s'ils sont déjà en logement, ou bien à les amener en logement parce qu'on fait affaire aussi avec des autistes où les parents doivent vivre avec leurs enfants, chez eux, et ils ne voient plus la fin de ça.

895 En fait, les raisons d'être de la création de notre organisme, ça a été avant tout avec les parents qui se voyaient vieillir et qui ne voyaient pas de solution. En fait, ils vieillissaient, ils voyaient qu'ils deviendraient inaptes et ils ne voyaient pas de suite pour la vie de leurs enfants, ils avaient peur qu'ils deviennent itinérants.

900 C'est d'ailleurs le cas présentement, il y a plusieurs... si on se fie aux données du RAPSIM, il y a plusieurs autistes qui tombent dans l'itinérance.

905 Donc, on est très actif dans la communauté puis on aime la mutualisation des services. Son entente de partenariat avec les Résidences communautaires d'Ahuntsic, jusqu'à maintenant – ça fait à peine un an, deux ans qu'on existe avec eux – c'est un vif succès en fait.

910 Au départ, il y avait 55 logements de prévus là, pour personnes âgées, et on est allé voir ce groupement-là, qui avait approché le Groupe Maurice pour se faire des logements pour personnes âgées, et on a eu une entente de partenariat avec eux où ils nous accordaient 10 logements parmi ces 55 logements-là. 10 logements qui sont de volet 3, c'est-à-dire AccèsLogis, parce que les autistes sont une population vulnérable.

915 Je peux vous dire que, jusqu'à maintenant, c'est un vif succès, cette entente-là. Et même si tout n'avait pas été canalisé, on vient à peine de recevoir le soutien communautaire en logement social aux Résidences communautaires d'Ahuntsic.

Alors, ce n'est pas peu dire. On a fait des tours de force pour maintenir des intervenants, on offre un soutien individuel aux personnes autistes, en collaboration avec le

920 CLSC d'Ahuntsic, et on offre également du soutien communautaire, non seulement aux
autistes, mais à tout le monde dans la résidence parce que notre objectif, c'est de favoriser
l'inclusion et la mixité sociale.

LA PRÉSIDENTE :

925 Il vous reste une minute, Monsieur Senécal.

M. PAUL SENÉCAL :

930 Seulement une minute? Mon Dieu, c'est parce que je déborde, j'aurais dû continuer à
lire. Écoutez, je vais vous dire rapidement...

LA PRÉSIDENTE :

935 Dites-nous quelles questions que vous voulez qu'on vous pose? Ça vous permettra de...

M. PAUL SENÉCAL :

940 Bien, parlez-nous du projet qu'on veut développer chez vous, parlez-nous, en fait, de
comment on voit ça, l'écoquartier, sur le plan de l'environnement.

945 Comment on voit ça? En fait, nous, c'est très, très positif puis le désir, on a un grand,
grand désir de travailler. Le communautaire, c'est un peu notre force puis on veut travailler avec la
communauté du site Louvain là-dessus. On est ouvert à mutualiser plein de trucs, dont les trucs à
l'intérieur même de notre édifice qu'on pourrait bâtir.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Monsieur Senécal.

M. PAUL SENÉCAL :

950

Désolé.

LA PRÉSIDENTE :

955

Alors, Monsieur Boucher, vous avez plein de questions à poser, n'est-ce pas ?

LE COMMISSAIRE :

960

Pas plein, plein, plein, mais quelques-unes. Merci, Monsieur Senécal, pour votre présentation fort intéressante.

965

Comme l'a dit la présidente, j'ai survolé votre document. Par contre, il y a un chiffre qui m'a attiré dans votre document. Vous dites que vous souhaitez vivre, bâtir une coopérative de huit étages et proche de Saint-Hubert ou de Christophe-Colomb, je ne me souviens plus.

970

Or, il y a beaucoup de gens qui sont venus nous dire, devant la commission, que les coopératives, il ne faut pas que ça soit plus que quatre étages, il ne faut pas que ça soit plus que six étages parce que c'est difficile d'organiser la vie, et cetera.

Là, on a un projet dont vous nous parlez, qui va dans le sens contraire. Est-ce que le nombre d'étages, pour vous, a une influence importante sur l'organisation à l'intérieur et la vie à l'intérieur de la coop?

M. PAUL SENÉCAL :

975

Actuellement on est, on est, on a dix autistes qui sont sur huit étages dans le Domaine Saint-Sulpice avec les Résidences communautaires d'Ahuntsic, donc on est déjà habitué à ça et on voit que ça s'est bien intégré au quartier.

980 La raison pour laquelle on veut être un peu plus isolé, en fait, si vous connaissez l'autisme un peu, ce sont des gens qui sont assez solitaires. On ne veut pas les enfermer dans leur solitude, mais, nous, on veut créer une mixité sociale avec d'autres résidents, personnes âgées et même des personnes handicapées. Le projet qu'on envisage, il y aurait plus de personnes âgées de 55 ans et plus que d'autistes.

985 Ça fait qu'on vise la mixité sociale. Il n'y a pas un autiste qui a un appartement un à côté de l'autre. Ils sont disposés de façon aléatoire, pour favoriser qu'il y ait une inclusion, une bonne entente. Là-dessus, ce succès-là qu'on a au RCA, aux Résidences communautaires d'Ahuntsic, on peut en témoigner déjà.

990 Donc, pour nous, l'inclusion sociale part d'abord du bâtiment et, par la suite, part d'une ouverture. Si on pouvait développer – par exemple, sur le site, il va y avoir quand même des serres, enfin, un paquet de trucs, un marché – si on pouvait même développer de l'emploi sur le site, ça pourrait être intéressant.

995 Déjà, nous autres, au RCA, il y a, je pense que c'est sept, six ou sept de nos autistes qui sont maintenant en emploi et on l'a fait, on l'a adhéré. Il n'y a pas un programme, c'est juste du bouche à oreille avec du monde à l'intérieur, à rencontrer même des gens à Ora. Puis la communauté environnante... bien sûr, Ora, c'est un gros projet, il y a plus que 12 étages.

1000 **LE COMMISSAIRE :**

Donc, dans votre coopérative, il n'y a pas que des autistes, il y a entre 10 et 15% d'autistes puis le reste, c'est mixte, si je peux dire?

1005 **M. PAUL SENÉCAL :**

Exactement. Nous, on envisage 30 personnes... Premièrement, ce n'est pas une coopérative, c'est un OBNL d'habitation.

LE COMMISSAIRE :

1010

Oui, pardon.

M. PAUL SENÉCAL :

1015

Il y aurait 30 personnes autistes et 50 personnes non-autistes, si on veut, puis on irait au CLSC aussi pour intégrer des personnes à mobilité réduite, on pense en intégrer huit dans le projet actuel.

LE COMMISSAIRE :

1020

Donc, je comprends que c'est un projet où vous voulez faire de l'intégration aussi. Précédemment, il y a une dame qui est venue nous proposer une coopérative pour femmes, par exemple. Est-ce qu'à ce moment-là, dans votre façon de procéder, ce serait de vous assurer qu'il y a au moins 10% de femmes autistes dans ce building-là, en travaillant avec les promoteurs et les propriétaires?

1025

M. PAUL SENÉCAL :

1030

Ça, ça serait très difficile parce que, quand on regarde les statistiques de l'autisme, ce sont plus des garçons qui se dévoilent autistes que les filles, donc c'est plus ce problème-là.

1035

Par ailleurs, les personnes âgées qui sont là, qui sont des personnes seules, on s'adresse à des personnes seules de façon générale, sont très majoritairement des femmes. On doit comprendre qu'en vieillissant, les femmes sont plus vulnérables au niveau de la pauvreté que les hommes, donc ça, on en est très conscient et ça fait partie de nos préoccupations aussi.

En fait, quand on vous dit qu'on va s'occuper des autistes, on ne s'occupe pas que des autistes. On s'occupe de tout le monde, on va s'occuper de tout le monde dans l'édifice.

1040

Pour les autistes, bien sûr, il y a une particularité, on a un soutien individuel pour eux autres, mais le soutien communautaire qu'on va donner va s'adresser à tout le monde. Déjà, on est prêt à l'assumer, ce soutien communautaire-là, déjà.

LE COMMISSAIRE :

1045

Merci beaucoup, c'est très clair.

M. PAUL SENÉCAL :

1050

Bien, merci beaucoup à vous.

LA PRÉSIDENTE :

Madame Cristini?

1055

LA COMMISSAIRE :

1060

Oui, bonjour, Monsieur Senécal, donc une question qui va être surprenante pour vous, ce serait concernant, justement, sur le plan environnemental, ce que vous nous demandiez de vous poser comme question; est-ce que vous avez des aménagements en tête? Qu'est-ce que vous aimeriez voir sur le site pour votre projet, notamment sur le plan de l'environnement?

1065

M. PAUL SENÉCAL :

Sur le plan de l'environnement, en fait, quand on parle de notre projet en particulier, parlons de ça, nous, on adhère à l'idée du 0,3 stationnement maximum. Donc, ça voudrait dire, je pense, autour de 30 unités de stationnement, quelque chose comme ça, mais c'est 0,3.

1070

Par ailleurs, on voit ça comme un maximum. C'est sûr que c'est un risque. Quand je regarde là où on est sur le site Louvain, la majorité des gens ont un stationnement. Tout le monde a un stationnement pratiquement, les gens démunis ou les gens qui ont un PSL et les autres.

1075

Sauf que nos autistes, il n'y a aucun autiste qui a un stationnement. Il n'y en a pratiquement pas des autistes qui ont un permis de conduire. En fait, ils n'aiment pas ça. Eux autres, c'est ça, c'est la mobilité active, donc transports en commun, et cetera.

1080

Ça fait que donc ça enlève un gros morceau, il y a déjà 30 stationnements qui disparaissent. Mais, par ailleurs, si jamais le projet développait un système – on est en train d'examiner ça avec un de nos administrateurs – développait un système d'autos partagées.

1085

Par exemple, dans chacun des buildings, on pourrait offrir un système d'autopartage avec qui, je ne sais pas, la fiducie pourrait avoir une entente, comme Communauto ou un autre système d'autopartage, et qu'on mette ça à l'intérieur, en bas de nos bâtiments, et qu'on limite le nombre de stationnements, bien ça, nous, on serait pas mal d'accord avec ça, mais ça demande, au fond, du développement.

1090

Et puis tout l'aspect des déchets, tout ce qui nous a été présenté par le comité de pilotage, pour nous, c'est très, très parlant. On est ouvert à ça, mais le problème, c'est que le risque, c'est le stationnement sur rue. Moins il y a de stationnements à l'intérieur, plus il va y avoir de stationnements sur rue.

1095

Puis honnêtement, si on avait zéro stationnement à l'intérieur et puis qu'il y avait seulement un système d'autopartage en sous-sol, ça serait correct pour nous.

LA COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1100 Moi, j'aurais une question puis je vous l'ai dit, d'emblée de jeu, je n'ai pas eu le temps de
lire votre document, alors peut-être que c'est bien écrit puis qu'il faut juste que je prenne le temps
de le lire, mais ce que je comprends, c'est oui à un édifice avec une trentaine d'autistes et 50
1105 personnes autres, à définir, personnes âgées, tout ça, ou à mobilité réduite ou tout ça; mais vous,
comme organisation, l'Archipel de l'avenir, est-ce que vous êtes dans l'ancienne école avec
Solidarité Ahuntsic?

M. PAUL SENÉCAL :

1110 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1115 Donc, vous voulez aussi, comme organisation, déménager dans l'édifice qui existe déjà?
Est-ce que ça que je comprends?

M. PAUL SENÉCAL :

1120 Bien, nous, on a fait une demande dans ce sens-là, pour l'instant, parce qu'actuellement,
à cause de la pandémie... mais nos locaux sont déjà trop petit compte tenu de l'affluence que
nous avons. Donc, oui, oui, c'est avec Solidarité Ahuntsic.

LA PRÉSIDENTE :

1125 O.K. Puis dans vos discussions avec Solidarité Ahuntsic, parce que je comprends, il faut
déménager les groupes, mais, dans le projet, on parle tout le temps d'une utilisation transitoire de
l'édifice qui est là. Avez-vous une idée de quoi on parle quand on dit « transitoire »? On parle
d'années, de quoi?

M. PAUL SENÉCAL :

1130 Bien, moi, je dirais peut-être, si possible, pour les deux ou trois prochaines années parce qu'actuellement, on est dans un local très, très petit, mais on a accès à des salles de Solidarité Ahuntsic.

1135 Ça fait que c'est ce qu'on voudrait en fait. On voudrait avoir comme deux bureaux, deux locaux transitoires, un pour la direction puis un pour l'adjointe administrative, mais qui nous servirait de bureau de rencontres pour nos ateliers, et c'est ça. Si jamais on est autorisé à bâtir des logements là, on pourrait transférer.

1140 Ça fait qu'on parle de deux, trois ans peut-être; enfin, trois ans, le temps qu'à côté, ça soit construit, sur le site. Ça serait ça pas mal.

LA PRÉSIDENTE :

1145 O.K. Merci beaucoup, Monsieur Senécal. On est arrivé dans les temps. Vraiment, on est bon aujourd'hui. Je vous remercie beaucoup et, à vous aussi, je souhaite une bonne fin de semaine, Monsieur.

M. PAUL SENÉCAL :

1150 Bien, bonne fin de semaine à vous puis je vous remercie d'avoir fait des pieds et des mains pour m'accueillir. Alors, merci aux commissaires et à tout le monde, merci.

LE COMMISSAIRE :

1155 Merci, Monsieur.

LA PRÉSIDENTE :

1160 Merci.

 Madame Lavertu ou Monsieur Lapointe, on devrait être en pause, mais si les commissaires sont d'accord, on est avancé, et si madame Comtois était déjà là, on pourrait voir madame Comtois puis, après ça, aller à la pause.

1165

M. MARC-ANDRÉ LAPOINTE :

 Madame Comtois n'est pas encore arrivée.

1170 **LA PRÉSIDENTE :**

 O.K. Bien, la question ne se pose pas, on s'en va à la pause, puis là, pour être un peu plus dans les temps, je dirais, allons-y jusqu'à 14h20. Il est 14h 8. C'est bon? Merci beaucoup, tout le monde.

1175

SUSPENSION ET REPRISE

1180

Me CHANTAL COMTOIS,
Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC)

LA PRÉSIDENTE :

1185 On peut commencer.